

TROUSSE D'INFORMATIONS DE COMPÉTITION 2025-2026



Coupe Montréal Métro 2026

MONTRÉAL *Métro* *Natation artistique*

Trousse d'informations #1

Présentée par :
Club Aquatique l'Est de Montréal

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date de l'événement :

22, 23 et 24 mai 2026

Lieu :

Piscine Édouard-Montpetit
6100 Pierre-De Coubertin
Montréal QC H1N 1S4

Stationnement :

Stationnement extérieure payant.

Gérant et informations sur la compétition:

Robert Prévost

Courriel: caem.synchro@gmail.com

Téléphone: 514-442-4953

Communications :

Tous les documents de partage sont disponibles dans le [**MMNart - Dossier de Partage**](#)

- MMNart - Ordre de passage
- MMNart - Horaire
- MMNart - Fichier de vérification
- MMNart - Réception des inscriptions
- MMNart - Réception des musiques
- MMNart - Réception des Coachcard
- MMNart - Trousse de compétition
- MMNart - Réglementations

Les trousse d'informations et autres messages importants seront disponibles sur le site web de Natation Artistique Québec.

Sportity :

Toutes les communications officielles, les horaires de passage et les résultats en direct seront diffusés via l'application **Sportity**.

- **Application :** Sportity (disponible sur App Store et Google Play)
- **Code d'accès :** **INVIT2026**

Date importante:

Inscriptions des athlètes, officiel et bénévoles	Dimanche 17 avril 2026
Inscriptions finales	Dimanche 24 avril 2026
Réception de paiement	Dimanche 01 mai 2026
Réception de la Musique	Vendredi 08 mai 2026
Réception des Carte de déclaration	Vendredi 08 mai 2026

Inscriptions :

Toutes les inscriptions doivent obligatoirement être effectuées par l'intermédiaire de la plateforme **RAMP** sous le nom de **Coupe MMNart**

À l'issue de la date limite des inscriptions, des fichiers de vérification seront transmis afin que vous puissiez apporter les ajustements nécessaires, sans pénalité. La plateforme **RAMP** sera ouverte de nouveau jusqu'à la date des **inscriptions finales**, permettant d'effectuer directement les correctifs requis.

1. À la fin de cette période de correction, une seconde version des fichiers de vérification sera envoyée. Tout changement supplémentaire entraînera l'application d'une pénalité de **25,00 \$** par épreuve.
2. Aucun correctif ne sera accepté dans les **quinze (15) jours précédant la compétition**.

Inscriptions des entraîneurs :

Il est obligatoire que tous les entraîneurs soient dûment inscrits afin d'obtenir l'autorisation d'accès au bassin lors de la compétition.

Les inscriptions doivent exclusivement être effectuées par l'intermédiaire de la plateforme **RAMP**, conformément aux procédures officielles établies par **NAO**.

Frais d'inscriptions :

Le coût d'accueil du club est de **60.00\$**

Coût d'inscription de l'athlètes est de **15.00\$ par athlète**

Le coût d'inscription pour les figures est de **40.00\$ par athlète**

Le coût d'inscription pour un solo est de **50.00\$**

Le coût d'inscription pour un duo est de **60.00\$**

Le coût d'inscription pour une équipe ou combo est de **130.00\$**

Facturation :

L'accès à la facturation est disponible directement par l'intermédiaire du logiciel d'inscription **RAMP**.

Aucune facture supplémentaire ne sera émise, cette fonctionnalité étant déjà intégrée à la plateforme.

Toute demande de facture devra être formulée **au moins une semaine avant la date limite** et uniquement après que vos inscriptions auront été dûment complétées.

Païement :

Il est impératif que les délais soient respectés afin que le païement soit dûment effectué avant la date limite fixée.

Toute modification de la facturation postérieure à cette échéance devra être accompagnée des dispositions nécessaires pour que le montant soit acquitté avant le début de la compétition.

Tout retard donnera lieu à des frais de **25,00 \$ par épreuve**.

Veuillez noter que ces dispositions seront appliquées avec la plus grande rigueur.

Par chèque:

Chèque libellé au nom du CAEM
1250 Terrasse Jacques-Léonard
Montréal, Québec, H1A 3K3

Par virement bancaire :

Virement à gestioncaem@gmail.com

Question: FRJDQ 2025

Réponse: CAEM

Transfert bancaire :



Officiel-les :

Chaque club est tenu de mettre à disposition le nombre d'officiels requis pour l'ensemble de la durée de la compétition.

À défaut de fournir un officiel, des frais de **400,00 \$** seront exigés afin de couvrir les coûts liés au recrutement d'un juge.

- **1 à 15 athlètes** : 1 officiel requis
- **16 à 30 athlètes** : 2 officiels requis
- **31 athlètes et plus** : 3 officiels requis

Il est obligatoire de compléter le **formulaire d'inscription des juges et bénévoles** dans le cadre du processus d'inscription.

Bénévoles :

Chaque club est tenu de fournir un bénévole pour l'ensemble de la durée de la compétition. À défaut, des frais de **50,00 \$** pourront être exigés afin de couvrir les coûts liés au recrutement d'un bénévole.

En cas d'impossibilité de fournir un bénévole, il est obligatoire de communiquer avec le responsable des bénévoles à l'adresse suivante : **nart.comite@clubcaem.com**.

Il est obligatoire de compléter le **formulaire d'inscription des juges et bénévoles** dans le cadre du processus d'inscription.

Cantine :

Une cantine sera disponible sur place.
Argent comptant et paiement Interac disponible

LOGISTIQUE

Réseau Municipal

Dans les compétitions du réseau municipal, les médailles sont attribuées en fonction de la note de championnat, qui combine les épreuves de figures imposées et de routine

Une remise de récompense distincte aura lieu pour le classement combiné des épreuves de figures

Programme Régional

Dans les compétitions du réseau Régional, pour les épreuves de solo, duo/trio, les médailles sont attribuées en fonction de la note de championnat, qui combine les épreuves de figures imposées et de routine

Pour l'épreuve en équipe, les médailles sont attribuées en fonction de la note de routine.
Une remise de médailles distincte aura lieu pour le classement combiné des épreuves de figures

Une remise de récompense distincte aura lieu pour le classement combiné des épreuves de figures

Programme Provincial

Dans les compétitions du réseau Régional, pour les épreuves de solo, duo/trio, les médailles sont attribuées en fonction de la note de championnat, qui combine les épreuves de figures imposées et de routine

Une remise de récompense distincte aura lieu pour le classement combiné des épreuves de figures

Récompenses

- Réseau municipal : Prix de présence en plus du des podiums
- Figures : Rubans de 1 à 6 attribués aux six meilleures positions au combiné des figures.
- Routine: Des médailles de 1 à 3 seront attribuées et des rubans de 4 à 6 pour la meilleur routine

Contenu de la compétition

Pour toute question relative à la réglementation, veuillez-vous référer au document MMNart – Règlementations, disponible dans [**MMNart - Dossier de Partage**](#)

Horaire de la compétition

Un horaire provisoire sera communiqué deux (2) semaines après la date limite des inscriptions.

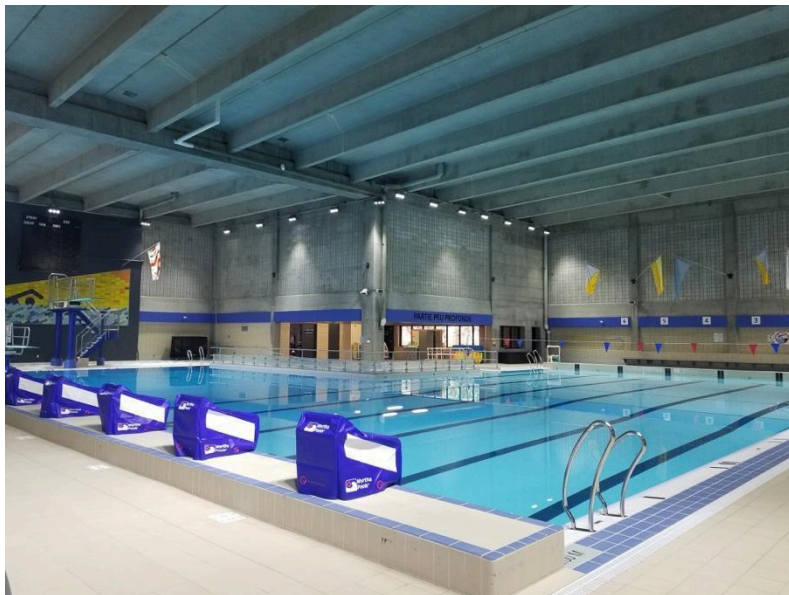
La version finale sera transmise par courriel une (1) semaine avant l'événement.

PISCINE

Veuillez noter que la piscine mesure 27 mètres de long. La nage se fait en direction de la partie profonde, allant d'une profondeur de 3,5 mètres à 2 mètres.

La piscine comporte 5 couloirs. Les départs des routines se font du côté ouest, sous les tremplins. L'espace sur le bord de la piscine pour les entrées à l'eau est restreint

Noter que les estrades sont face à l'entrée à l'eau.



HÔTELS

QUALITY HOTEL

8100 Avenue Neuville
Anjou, Québec, H1J 2T2
(514) 493-6363
hoteluniverselmontreal.com

HOTEL AUBERGE UNIVERSEL

5000, Sherbrooke Street East
Montreal, Quebec, H1N 1A1
(514) 253-3365
auberge-universel.com

HOTEL AUBERGE ROYAL VERSAILLES

7200, Sherbrooke Street East
Montréal, Québec, H1N 1E7
(514) 256-1613
royalversailles.com